

446

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 446 23 mars 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Progrès à toute petite dose

Rien ne vaut une sourde menace politico-publique pour mettre d'accord entre eux les faux-frères du secteur privé. Dès qu'une entreprise ou une branche économique revient un peu souvent dans les propos parlementaires et journalistiques, dès qu'elle se sent attirer l'attention du législateur, elle se fond harmonieusement dans l'union sacrée, avec tout juste un zeste de renoncement à une partie des avantages les plus flagrants, au nom de l'helvétique « disposition au compromis » (Kompromissbereitschaft).

Il aura donc suffi que ces derniers mois on parle un peu trop des abus dans la commercialisation des médicaments pour qu'un accord sur les conditions de vente des spécialités pharmaceutiques soit enfin passé, mettant fin à des années de discussions laborieuses et de savantes manœuvres dilatoires.

A Bâle, on est content. Les prix ne vont pas s'effondrer, les avantages sur les taux de change n'auront pas à être répercutés au bénéfice des consommateurs, les marges vont se maintenir à tous les niveaux, les frais de distribution vont continuer de représenter la moitié du prix payé par les consommateurs, — en fait les caisses-maladie le plus souvent. Prenant bien soin de préserver ainsi l'essentiel, on s'est contenté de lâcher du lest sur un problème particulier, qui d'ailleurs empoisonnait passablement l'ambiance de complicité cartellaire.

Le problème en cause, c'est celui des rabais, en marchandises et en argent, que les producteurs et distributeurs accordent à leurs clients : pharmaciens, droguistes et médecins dispensants. Ces derniers surtout, très nombreux dans certains cantons alémaniques, ne répugnent pas à se pro-

curer de jolis compléments de revenus, par exemple en vendant au prix fort des échantillons gratuits non désignés comme tels, en fractionnant de gros emballages pour hôpitaux et en débitant les fractions au prix du petit flacon, etc.

Tous ces petits profits, ainsi que les ristournes de fin d'année et autres rabais et remises, feront dès le 1er septembre prochain l'objet d'une réglementation volontaire, conformément à l'accord récemment passé par les fabricants, les importateurs et les distributeurs-grossistes, qui s'engagent à limiter les distributions d'échantillons et d'emballages de lancement et à plafonner les rabais à 20 % en marchandises, respectivement à 15 % en espèces.

Cela ne représente pas forcément un immense progrès dans une branche où la douzaine se vend traditionnellement au prix de la dizaine. Et surtout, cela ne change rien au caractère très fortement cartellisé de la branche pharmaceutique, l'une des seules qui connaît encore les prix — ô combien — imposés.

Qui donc parlait de maintenir la surveillance des prix pour les médicaments après le départ de Monsieur Prix? Vous n'y songez pas, après le bel Accord que viennent de ratifier les firmes qui contrôlent 80 % du marché des spécialités pharmaceutique! Un zeste de renoncement pour une liberté totale, ce n'est pas cher, décidément...

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Politique de la santé : aller plus loin que demain — Etre en bonne santé dans une vingtaine d'années; p. 4 : La substitution du pétrole, mâchoire de l'étau nucléaire; p. 5 Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Enigmes policières; p. 6 : Télévision et élections cantonales : des émissions en latin; p. 7 : Femmes, étrangères, non-qualifiées, célibataires; p. 8 : Courrier : Un syndicaliste face au Manifeste 77.

Politique de la santé : plus loin que demain

C'est presque un leitmotiv dans ces colonnes : la politique helvétique de la santé est restée à l'état embryonnaire. Ce, malgré les dépenses toujours plus imposantes consacrées à ce chapitre crucial de notre organisation économique et sociale : c'est le règne du coup par coup, qui préserve en tout cas les privilèges acquis. Nous tentons, ici même, depuis longtemps de jeter les bases d'options cohérentes pour un système de santé satisfaisant. Il faut admettre cependant que, au-delà des grandes lignes esquissées, la pratique médicale de l'avenir prend rarement forme : la mise en images de l'utopie, si elle est indispensable, est délicate. Récemment des chercheurs et journalistes français s'attaquaient à cet exercice. Un cadre : l'émission de France-Inter, « Les scénarios du futur », consacrées régulièrement à notre vie quotidienne de demain, telle qu'on peut l'imaginer à travers les « progrès » scientifiques et techniques. La réflexion, à partir des documents réunis par les réalisateurs de l'émission s'est révélée si stimulante que nous vous en proposons ci-après un volet¹.

Etre en bonne santé dans une vingtaine d'années

Depuis deux heures qu'il attendait, Léon Ribert passait alternativement de l'accablement à la fureur. Tantôt il tournait en rond dans la pièce nue, aux murs blancs aux fenêtres grillagées, comme un animal en cage; il fulminait contre d'invisibles ennemis. Tantôt il se laissait tomber sur le banc de bois jaune vernis et restait prostré, le regard fixe, semblant regarder devant lui ce mot qui dansait dans sa tête : *récidive*. Cette fois. Il était bon, fait comme un rat. Il ne couperait pas

Le principe des « Scénarios du futur ». L'animateur, François de Closets, présente à chaque fois deux scénarios de tendance opposée imaginés par l'invité du jour, suivis d'une discussion, coupée d'interviews, le tout se concluant par une « table ronde ».

Ce jour-là, l'invité, Joël de Rosnay, directeur des Applications de la Recherche à l'Institut Pasteur avait imaginé deux scénarios sur le thème des « médicaments de l'an 2000 », le premier consacrait le triomphe de la biopharmacie, le second celui de la « prévention » à outrance. On comprend facilement que si les perspectives ouvertes par ces réflexions ne sont pas gratuites, elles ne sont pas non plus la projection mathématique de la réalité d'aujourd'hui... Extrapolations hardies, elles ont l'immense mérite de révéler les questions que masquent certainement nos trajectoires actuelles. Entrons donc dans le « jeu » de Joël de Rosnay et François de Closets à travers le « scénario » illustrant la prévention à outrance !

¹ La revue trimestrielle « Prospective et Santé » reproduit l'essentiel de l'émission de France-Inter en question; elle propose d'autre part trois dossiers dignes d'intérêt, « Qu'apporte la biologie moderne à la médecine? », « L'expérimentation sur l'homme sain » et « Biologie et faim dans le monde » (no 4). Adresse utile : 3 rue Troyon, 75017 Paris.

aux deux années de prison. Et qu'importe ! A soixante-sept ans, la maison de retraite serait une maison de retraite comme une autre ! Mais quelle bêtise aussi de s'être fait prendre ! Pourtant, il avait prévu tous les coupe-circuits pour écouler la marchandise. Non, ce n'était pas un revendeur qui l'avait donné. Il avait été victime d'un banal contrôle de police sanitaire. Il est vrai qu'ils se multipliaient tellement... Maintenant, il allait se retrouver face à ces exécrables « flics de santé ». Quelle engeance !

Bruit de serrure, le gardien vient le chercher. « Qui va-t-on voir ? » « Le Commissaire divi-

sionnaire » « Ils ont déjà établi la récidive, pensa-t-il, autrement je n'aurais le droit qu'à un inspecteur principal ».

Il entra dans le bureau moqueté, décoré de plantes vertes.

— Vous pouvez vous asseoir, Monsieur le Commissaire va arriver.

— Qu'il prenne son temps, je ne suis pas pressé avant longtemps.

Monsieur le Commissaire avait la soixantaine athlétique. Il entra d'un pas décidé, frappa son poing dans sa main gauche ouverte en regardant son prisonnier, avec le regard implacable du bien défiant le mal.

— Ne perdons pas de temps, commença-t-il. Vous reconnaissez les faits. Fabrication clandestine de produits reconnus nocifs à la santé humaine et récidive. Gauthier, vous avez le dossier ?

Un instant, il compulsait les fiches dans la chemise jaune. Il tomba en arrêt, interrompit sa lecture, scruta le visage de son vis-à-vis. Ribert senti le regard, releva la tête. Ils restèrent un instant les yeux dans les yeux.

— Gauthier, veuillez me laisser un instant avec Monsieur.

L'inspecteur se retira.

— Léon Ribert, pas possible. Alors c'est toi qui a fait de telles saloperies ?

— Berthier ! On m'avait dit qu'après avoir vendu, tu avais dirigé un camp de regroupement sanitaire. Mais je ne savais pas que tu avais fait une si belle carrière chez les flics.

Un instant ils restèrent silencieux. Chacun repensait aux années 80, quand ils tenaient des pharmacies concurrentes dans le XII^e arrondissement. C'était la belle époque. On vendait tout ce qu'on voulait : antibiotiques, vitamines, euphorisants, tranquillisants, somnifères. Le commerce marchait, à cette époque. Un jour, se souvenait Berthier, ils avaient discuté ensemble du

mouvement antipharmaceutique. Ribert en avait peur. Berthier, lui, n'y croyait pas.

C'était après l'épidémie de 87 que tout avait changé. Le tréfalgar de la médecine. Aucun antibiotique ne marchait contre cette saleté de pneumocoque qui avait fait son apparition après la fameuse maladie des légionnaires à Philadelphie. Plus de 500 000 morts en un an. Il avait fallu proclamer la loi martiale, regrouper dans des camps les familles des malades, imposer une discipline de fer pour stopper la contagion. Quand le vaccin avait été enfin mis au point, l'épidémie était en régression partout. C'est alors que l'antimédecine s'était déchaînée. Berthier avait vendu son officine à temps. Ribert, lui, avait fait faillite. Treize ans plus tard, ils se retrouvaient face à face et ne savaient plus comment entamer la conversation.

— Et... et ta mère, lança Berthier à tout hasard.

— Elle va toujours bien, merci.

— Quel âge ça lui fait maintenant ?

— 110 ans, le bel âge.

Berthier feuilletait négligemment le dossier :

« Tu t'es déjà fait prendre en 1996 avec une fumerie de tabac; pourtant tu avais bénéficié du sursis; tu aurais pu te tenir tranquille ».

— Oui... mais veux-tu que je te dise : j'en ai ras le bol. La gymnastique obligatoire tous les matins, la relaxation deux fois par jour, l'alimentation équilibrée en vitamines A, C, E, K, la chasse aux pollutions, le carnet de prévention et la vitesse à quarante kilomètres-heure. Je ne supporte pas.

Berthier s'était raidi sous les invectives : « Et l'allongement de la vie humaine de vingt ans, la réduction du cancer de 80 %, la disparition des infirmes de la route, la santé de toute une population. Tu t'en fous ! »

— Pour ce qu'elle s'amuse, ta population. Tu veux que je te dise : demain, ils vous foutent en l'air, comme ils nous ont foutu en l'air. Et ils reviendront malades, et ils nous rappelleront : nous, les empoisonneurs. Mais moi, je ne serai plus là.

— Bon, coupa Berthier, nous ne sommes pas là pour refaire le monde. Tu reconnais les faits ?

— Tu parles d'un crime !

Le commissaire appuya sur le bouton de l'interphone : « Gauthier, apportez-moi les pièces à conviction ! »

L'inspecteur entra en portant un sac en plastique de supermarché. Il vida le contenu sur le bureau. Berthier faisait jouer dans sa main les échantillons saisis. Un gêne, un doute s'emparaient de lui, tandis que Ribert l'écrasait de son regard goguenard et hargneux.

— Tu sais très bien que c'est mauvais pour les enfants.

Son ton se voulait convaincant plus que tranchant. Ribert haussa les épaules : « Tu feras mieux d'en prendre un, ça te calmera ».

Machinalement, Berthier défit le papier, retrouva les gestes depuis longtemps oubliés. Avant d'avoir réalisé ce qu'il faisait, le bonbon était dans sa bouche.

— Ne le recrache pas, dit Ribert, je ne vais pas te dénoncer et tu n'en mourras pas. Je les fais au pur sucre, pur fruit.

Berthier se ressaisit, bondit presque de son siège : « Je sais. On ne mourrait pas non plus d'un verre d'alcool, ni d'une cigarette, ni d'un repas trop copieux, ni de rien. On ne mourrait de rien, mais on crevait de tout. Depuis que le sucre blanc est interdit, que les enfants ne connaissent plus les bonbons, ils ne s'en plaignent pas, ils ont de belles dents et n'ont plus besoin du dentiste, et le nombre des maladies cardiaques a diminué de moitié ».

— C'est cela, ils feront de beaux centenaires dont on ne saura quoi faire.

Le téléphone interrompit leur dialogue : « Allo, oui, non, je n'ai pas écouté la radio, pourquoi ? Vous dites que ça se passe à Marseille... Bon, eh bien je regarde tout de suite et je vous rappelle ». Il raccrocha, appuya d'un geste nerveux sur le bouton du terminal audiovisuel; des images

apparurent sur le mur-écran. C'était le journal télévisé. La séquence représentait des bagarres dans la banlieue marseillaise. « Les travailleurs, expliquait le journaliste, n'ont pas admis que les autorités sanitaires laissent mourir, faute de soins, deux de leurs camarades qui avaient été surpris, l'un à fumer, l'autre en état d'ivresse. Des autorités font valoir qu'elles n'ont fait qu'appliquer le règlement puisque ces infractions entraînent la perte du droit à la médecine... » Rageur, Berthier coupa la télévision. Ribert s'esclaffa : « Cette fois, tu peux m'enfermer, je crois que je ne vais pas m'ennuyer ».

DES EXTRÊMES A LA RÉALITÉ QUOTIDIENNE

Il y a loin, c'est évident, des extrêmes de cette prévention tentaculaire au mouvement que l'on découvre aujourd'hui pour une pharmacopée « douce », comme a pu la qualifier Joël de Rosnay au cours du débat qui a suivi la présentation de ce scénario. Comme devait le remarquer un des invités à l'émission, M. Philippe Meyer, professeur de médecine à l'hôpital Necker, « une prévention absolue imposerait des contraintes invivables ». Il n'empêche : les risques existent, et il est probable qu'une partie des résistances à l'égard de cette forme de soins trouvent leur source dans une méfiance à l'égard de ces excès. Nul doute que ces résistances ne pourront être vaincues que si la médecine préventive trouve sa juste place dans le système de santé : non plus la « panacée universelle » mais une composante essentielle d'une politique de la santé globale. François de Closets résumant le « pronostic » des participants aux « scénarios du futur » : « La pharmacie se rapprochera davantage de la biologie, le médicament davantage de la vie et des molécules de la vie; ceci est un grand espoir mais fait naître, quand on touche de si près aux mécanismes de la vie, un pouvoir nouveau qu'il faudra aussi être capable de maîtriser ».

La substitution du pétrole, mâchoire de l'étau nucléaire

La promotion du chauffage électrique direct continue. Malgré le fait incontesté et incontestable que cette méthode de chauffage aboutit à un gaspillage d'énergie qu'il faut bien qualifier d'irresponsable. Des compagnies d'électricité comme la CVE, la BKW, les Forces Motrices Fri-bourgeoises, et probablement bien d'autres, considèrent comme un succès d'avoir su duper un nombre croissant de propriétaires et promoteurs en les persuadant de s'équiper de ce mode de chauffage.

Bien sûr, on a des excuses ! La plus courante aujourd'hui consiste à mettre en avant la bonne qualité de l'isolation des bâtiments que l'on chauffe électriquement. Et on insiste lourdement sur le fait que ce sont les compagnies d'électricité qui exigent cette bonne isolation...

Il est tout à fait clair qu'une bonne isolation doit être considérée aujourd'hui comme de première importance, quelle que soit la manière dont on se chauffe, mais surtout si l'on consomme pour ce faire des ressources non-renouvelables. Une bonne isolation doit faire partie des normes, doit être encouragée par l'autorité politique et ceci par tous les moyens disponibles, y compris les avantages fiscaux. C'est urgent ! Mais lorsque l'on a bien isolé sa maison, on devrait se garder de compenser cet effort d'économie par un gaspillage d'énergie à la source. C'est pourtant ce que l'on propose avec le chauffage électrique direct.

Un numéro d'illusionniste

Le numéro d'illusionniste le plus critiquable est celui qui consiste à présenter le chauffage électrique direct comme une nécessité pour se libérer du pétrole qui nous rend si dépendants de l'étranger. Et si cette substitution se fait à grande échelle, comme cela est effectivement proposé, on ne pourra pas éviter de construire beaucoup de cen-

trales nucléaires. Il ne restera alors plus qu'à identifier substitution et besoin : et voilà la « clause du besoin » tournée au profit des promoteurs du nucléaire !

Il importe de démonter cette argumentation. Considérons d'abord l'argument d'indépendance vis-à-vis de l'étranger. Des faits : pour la livraison de l'uranium, nous sommes tributaires de pays producteurs qui pourront refuser de nous fournir le combustible indispensable. Cela vient de se produire pour Kaiseraugst et Leibstadt et il a fallu en catastrophe, se démener pour trouver un autre fournisseur. Avec succès, pour cette fois, semble-t-il. Il faut espérer que ce producteur-là tiendra parole !

Le problème se corse d'une donnée importante, voire capitale : les contrats de vente prévoient que le pays fournisseur peut refuser d'autoriser la réexportation de combustible irradié vers une usine de retraitement située dans un pays tiers. Cela vient aussi de se produire. Conséquence : il faut le stocker au moins temporairement en Suisse dans des conditions précaires. D'où probablement, l'urgence de la piscine de Lucens.

La vraie indépendance

Toutes ces péripéties ne donnent pas vraiment le sentiment d'une grande indépendance vis-à-vis de l'étranger ! La seule vraie indépendance est celle que l'on aurait en ne recourant qu'à des ressources autochtones et renouvelables. Que cela ne soit pas possible du jour au lendemain est entendu. Mais c'est un but à long terme que l'on devrait se fixer si l'on veut être crédible quand on se proclame adepte de l'« indépendance ». Un tel but imposerait à l'évidence des investissements fort différents de ceux que l'on voit faire aujourd'hui dans le domaine de l'énergie.

Le chauffage électrique direct est-il vraiment le seul substitut possible au pétrole dans l'immédiat ? Non. Il y a beaucoup d'autres possibilités.

En fait, à court et moyen terme le meilleur substitut du pétrole semble bien être le pétrole lui-

même. Je m'explique brièvement...

Soit un litre de pétrole, on peut l'utiliser de plusieurs manières pour se chauffer.

La manière conventionnelle, consistant à brûler le pétrole dans une chaudière, n'est pas la meilleure, même si c'est pratiquement la seule utilisée aujourd'hui.

Un bonus

Si l'on utilise ce même litre de pétrole dans un moteur dont on récupère la chaleur, on dispose à peu près de la même quantité de chaleur que dans la solution de la chaudière; mais en plus on s'est procuré un « bonus » intéressant sous forme d'énergie mécanique. Celle-ci peut entraîner, soit un générateur pour faire du courant électrique, soit directement une pompe à chaleur. Dans ce cas on aura mis à disposition, à partir de ce même litre de mazout, environ deux fois plus de calories qu'il n'en aurait fourni dans une combustion directe. Ce litre de pétrole en aura procuré en quelque sorte un autre.

Si en revanche on substitue le chauffage conventionnel au mazout par le chauffage électrique direct, le bilan énergétique est inversé : pour chaque litre de pétrole substitué, il faut en consommer deux pour mettre la même chaleur à disposition au niveau des habitations... belle substitution !

La technologie indispensable pour doubler la mise, comme indiqué plus haut, existe et quelques installations fonctionnent déjà. On peut aller encore plus loin en combinant l'installation avec un chauffage solaire; ce qui a comme avantage d'optimiser simultanément la performance de la pompe à chaleur et celle du captage solaire. Le même exercice peut-être fait avec le gaz naturel, déjà largement distribué, et aussi avec le biogas. Ce point est important car le biogas est une ressource renouvelable que l'on pourrait produire en grandes quantités si on le voulait vraiment. On ne voit pas que ce type de substitution pose plus de problèmes que le nucléaire,

bien au contraire. Et de toute évidence, il présente moins de dangers, moins de centralisation et serait générateur de plus de places de travail.

Un besoin irréversible

Malgré tout, on installe du chauffage électrique direct. On crée ainsi un besoin difficilement réversible. Une maison équipée de ce chauffage ne peut que très difficilement se convertir à un autre système car elle n'a pas la tuyauterie nécessaire pour faire circuler un fluide caloporteur. Elle consommera beaucoup de courant, même si elle est bien isolée. Et plus il y en aura, mieux cela vaudra pour les centrales nucléaires. Celles-ci doivent en effet fonctionner à puissance constante et ont besoin de clients voraces capables d'absorber leur production. Ce n'est pas pour rien que M. Michael Kohn, personnage qu'il n'est plus nécessaire de présenter, a exhorté l'industrie gazière à ne pas enlever le « marché de la substitution » aux sociétés d'électricité, mais à collaborer avec celles-ci dans l'exploitation de ce fromage.

Au niveau politique

Si nous ne voulons pas nous laisser serrer dans l'étau nucléaire, il faut nous opposer fermement à la multiplication des maisons chauffées par des résistances électriques. C'est urgent. Et cette opposition doit être portée au niveau politique. Espérons qu'il se trouvera un parlementaire pour s'en charger.

Pierre Lehmann.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Enigmes policières

Moi, je suis bien content !

J'ai tout compris et je vais vous expliquer !

L'affaire Flükiger — vous savez, ce malheureux aspirant qui disparut le 16 septembre 1977 et

qu'on devait retrouver mort le 13 octobre, sur territoire français...

Eh bien, sur une pleine page, « La Suisse » du 12 mars éclaire de manière décisive la tragédie. Le 12 septembre 1977, les terroristes allemands proposent d'échanger Schleyer contre onze membres emprisonnés de la bande à Baader. Le 16 septembre, Flükiger disparaît. Le 13 octobre, on découvre le cadavre de Schleyer à Mulhouse. Quoi de plus naturel que de lier dès lors les deux affaires ? Ce que ferait paraît-il un dossier transmis par les Renseignements Généraux français aux juges d'instruction tant suisse que français. « Ce document de quatre pages, précise « La Suisse », fera l'effet d'une bombe ». En gros, les choses se seraient passées de la manière suivante : Par le plus grand des hasards, l'aspirant Flükiger aurait surpris les terroristes allemands au moment où ils faisaient franchir la frontière suisse à leur prisonnier, le « patron des patrons » H.-M. Schleyer. Abattu, ou dans tous les cas grièvement blessé, F. aurait été enlevé à son tour. Par la suite, inquiétés par les battues des polices tant suisse que française, et vu l'échec définitif de leur tentative, les ravisseurs se seraient débarrassés de leur encombrant colis. Ajoutons que toujours selon « La Suisse » l'arrestation de Gabriele Kröcher, la « femme infernale » et de Christian Möller, le 20 décembre, non loin de la frontière, et l'assassinat du caporal Heusler, le 2 mars, à Porrentruy, feraient partie du même scénario.

Je suis bien content de voir la lumière faite d'autant plus content que « Tat » du 17 février 1978, s'appuyant sur les révélations de l'un des ravisseurs de Flükiger, transmises au Conseiller fédéral par un « *Gruppe Aktion Wahrheit Affäre Flükiger* » (Groupe Action Vérité...), croit pouvoir avancer que le jeune aspirant a été abattu par des séparatistes bernois. L'intention première des « Béliers » — car c'est eux qui seraient les coupables ! — aurait été de déposer leur prisonnier entièrement nu devant le Palais Fédéral. Par la suite, pour des raisons non établies, la

malheureuse victime se serait mise à vomir et aurait finalement péri étouffée (*sei daran erstickt*).

Le petit jeu des hypothèses

A vous de choisir. Bien sûr, vous pouvez aussi imaginer que la victime était faible de caractère et s'est suicidée. Ou que l'exercice était dangereux ou mal organisé, et qu'elle est morte accidentellement. Ou que les partisans du Service civil et les pacifistes non-violents ont organisé le tout pour mettre en cause l'armée. Ou que... Demeure en fin de compte la certitude qu'on ne sait rien de certain — ce qui est bien rassurant.

* * *

A propos, « Pamphlet » n'a pas du tout aimé mon article sur la censure (DP 441), où je prenais pourtant sa défense. Selon M. Paschoud, j'aurais calomnié les rédacteurs en les traitant de « singes anthropoïdes et hominiens... tendant à remonter au cocotier ! » « Enormes calomnies », écrit-il. A dire vrai, il est difficile de savoir si M.P. se sent calomnié par le terme de *singe* (que je n'ai d'ailleurs pas employé), ou par ceux d'*anthropoïde* et d'*hominien* (tous les singes ne sont pas des hominiens). Un examen attentif de son astragale devrait permettre de préciser ce point.

J.C.

BAGATELLES

On n'aime pas les empêcheurs de danser en rond en Suisse. L'ancien conseiller national Otto Pfändler, qui vient de mourir, l'avait constaté en 1939. Elu au Conseil national sur la liste de l'Alliance des Indépendants, il n'avait pas eu la promotion promise au grade de colonel et, au surplus, la commission d'école de la ville de Saint-Gall, où il enseignait, l'avait licencié. Gottlieb Duttweiler sut utiliser ses talents, tout d'abord comme secrétaire de l'Alliance des indépendants, puis dans une fonction au service de la Migros. Mais cela n'a pas effacé les injustices commises.

Télévision et élections cantonales: des émissions en latin

Après la campagne pour les élections fédérales de 1971, un sondage a indiqué que les premières sources d'information des citoyens étaient la télévision (48 %), la presse écrite (26 %), la radio (10 %)... Pour les élections françaises de 1978 les données étaient les suivantes : la télévision (58 %), les journaux (41 %), la radio (28 %). C'est un fait évident : en matière politique, la télévision est aujourd'hui le « moyen de communication » le plus populaire. Les débats entre deux dirigeants politiques et les interviews par des journalistes, telles sont les formes des émissions les plus appréciées et les plus spectaculaires...

La RTV suisse romande s'est adaptée à ce nouveau rôle dominant lors des élections fédérales de 1975. Sur ce sujet, nous présenterons prochainement l'étude publiée par Eric Burnand : « Le parti socialiste à la radio-télévision ». Mais les élections cantonales ne sont-elles pas négligées ? De nombreuses critiques se sont élevées, notamment au Parlement du canton de Neuchâtel. Et Philippe Barraud, dans la « Gazette de Lausanne » et le « Journal de Genève », du 24 février, regrettait la discrétion de la radio et la télévision lors des élections vaudoises : « Ces mass media ont un rôle civique à jouer dont elles s'acquittent insuffisamment ».

Inadaptation

Discrétion excessive ? Peut-être. Traitement inégal ? Certainement pas. En tout cas, le style, la conception et les langages des émissions de télévision lors des campagnes cantonales, genevoises et vaudoises par exemple, se sont révélées incapables de « faire » passer un quelconque message précis aux téléspectateurs. C'est du latin qui ne passe pas le petit écran.

Le même schéma est appliqué pour toutes les

élections cantonales. Pour le canton de Vaud, il y eut d'abord, les 22, 23, 24 février, 7 minutes environ dans la première partie de « Un jour, une heure » pour la présentation des dix candidats au Conseil d'Etat. Ceux-ci répondaient en 90 secondes à une question tirée au sort. Résultat : un mauvais spot publicitaire, les candidats étant réduits à utiliser des slogans simplistes et des moyens d'expression limités.

Pour le Grand Conseil, le mardi 28 février, 25 minutes dans la deuxième partie de « Un jour, une heure » : 17 minutes pour une présentation générale du canton, 8 minutes pour celle des partis en lice, soit environ 45 secondes par parti. L'introduction du journaliste, le reportage sur le canton — des images banales —, tout était prétexte pour faire passer en accéléré un texte bourré de statistiques et de données compliquées. Et pis encore pour les partis politiques. Sur les mêmes images de machine à écrire, de secrétariat et d'affiches électorales, un discours essoufflé qui ne voulait rien oublier en 45 secondes : le nombre de députés, de candidats, de femmes, etc. Et ainsi se succédèrent sans transition, sinon celle de la machine à écrire, tous les partis politiques. Pas un schéma clair, pas un tableau lisible, pas de recherches de visualisation. Bref, un fatras de mots et de chiffres sur des images peu significatives. Toujours du latin.

Pas de style

Emissions dispersées et de très courte durée, sans mise en scène ni suspense; des présentations et des commentaires encore plus inaccessibles que les discours des politiciens, tout concourait à provoquer l'indifférence, voire le rejet. Cette incapacité de la télévision à expliquer clairement et d'une manière attrayante les données des campagnes électorales cantonales n'est sans doute pas la seule cause de l'abstentionnisme (61 % dans le canton de Vaud). Il reste que la télévision a des moyens privilégiés d'expression pour faire comprendre et rendre plus séduisante la politique. Ce n'est pas tant la durée et la place des émis-

sions qu'il s'agit de modifier. C'est d'abord leur style et leurs langages.

On nous répondra que la campagne pour les élections vaudoises par exemple n'intéresse ni les Valaisans ni les Genevois. Ce qui est vrai, les émissions sont si mal conçues qu'elles ne retiennent même pas l'attention des Vaudois. Qu'elles soient mieux élaborées, alors les téléspectateurs romands choisiront moins facilement les programmes français. Car la télévision a créé une nouvelle réalité, la Suisse romande, et il y a bientôt, pour ne prendre que cet exemple autant de « Vaudois » dans les autres cantons que sur le territoire vaudois. Plus que nulle autre société, la télévision suisse romande consacre un temps d'antenne considérable à la politique des autres pays. Cela correspond à la vocation internationale de la Suisse.

Une nouvelle réalité

Il est impossible de prouver quelles influences la télévision exerce, à court et à long terme, sur le corps électoral. Il reste un fait : elle crée dans une certaine mesure la réalité politique. En outre, elle fait pénétrer l'information politique et la propagande de tous les partis dans tous les ménages. Quand on considère le taux élevé d'abstentionnisme en Suisse romande, on voit que la télévision, par la place et l'importance qu'elle donne à des campagnes électorales, la forme et les langages qu'elle adopte, joue un rôle civique et devient le lieu principal entre les partis et la population. Quand on sait pas ailleurs l'audience des chaînes françaises, il apparaît que la télévision suisse romande, si elle ne veut pas voir son monopole remis en question, devra réviser sa mission lors des campagnes électorales cantonales.

La décentralisation de la radio, la création de stations locales, seraient peut-être une première solution. En ce qui concerne la télévision, il s'agit de trouver pour les émetteurs les moyens d'expression qui retiennent l'attention des téléspectateurs et fassent passer les messages politi-

ques. Si la télévision ne fabrique pas des électeurs — les politiciens n'en sont pas encore persuadés — elle est aujourd'hui le principal moyen d'information et de formation des citoyens.

Femmes, étrangères, non-qualifiées, célibataires

« J'ai senti que j'étais repoussée par les Suisses, qu'ils ne m'acceptaient pas en tant qu'Italienne. Je me suis repliée. Hors du travail, je n'ai aucun contact. Voilà seize ans que je suis en Suisse, et je ne suis jamais sortie, à part quelques fois avec mes sœurs. Je ne peux pas accepter le « monde libre ». Les Suisses veulent seulement coucher avec moi. C'est pourquoi je me suis fermée ». Pendant les années où les travailleurs étrangers, au moins leur nombre, faisaient les gros titres de la presse quotidienne dans notre pays, on a su très peu de choses sur les femmes étrangères. Normal, direz-vous, puisque l'on ne parlait que de « contingents » et d'« emprise étrangère » et jamais de « personnes » ! Le travail de deux étudiantes du séminaire d'ethnographie de l'Université de Zurich, Silvia Semadeni et Béatrice Heiz, sur l'« intégration des travailleuses célibataires italiennes en Suisse » vient donc de combler une lacune grave. En fait, ce document sera, à n'en pas douter, pour beaucoup, une révélation. Le sujet, plus précisément : femmes étrangères en Suisse, et étrangères du Sud, célibataires, non-qualifiées; la description d'une condition féminine exemplaire¹.

Pendant les années soixante, les entreprises helvétiques, en quête de personnel bon marché, ont poussé l'art de la prospection jusqu'à l'extrême, sillonnant systématiquement l'Europe moins développée grâce à des démarcheurs spécialisés; ce travail de négrier des temps modernes a laissé des

traces, sous la forme, par exemple, de petites annonces dans la presse : « Parents, habituez vos filles au travail et à l'épargne. Notre maison est sérieuse et nous vous donnons toute garantie » (texte authentique d'une annonce émanant de la filature « An der Lorze », Zoug).

Le système pour appâter les « clients » est donc simple : les filles pourront gagner de quoi constituer leur trousseau et leur vertu sera protégée; même dans l'Italie du Sud, ce double argument suffit à décider les parents...

Cette forme de recrutement a semble-t-il, été organisée sur une plus grande échelle en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. L'« accueil » des jeunes filles se déroulait souvent dans des sortes d'internats, parfois sous le contrôle de religieuses : « Les visites étaient interdites; il était même interdit de sortir le soir; pas question de rendre visite à une amie ».

L'enquête menée à l'Université de Zurich, c'est surtout l'interview approfondie de six travailleuses; dans la conversation, les auteurs ne cachent pas combien elles sont personnellement engagées dans ce travail, combien les touchent cette analyse, cette réflexion sur ces déplacements de populations des régions agraires vers les centres urbains... Ces femmes, habituées à la division traditionnelle des activités dans les régions du Sud — l'homme travaille à l'extérieur, vit à l'extérieur, et la femme à la maison — se retrouvent tout d'abord seules face à la ville, face à son univers industriel-bureaucratique : un univers hostile et même incompréhensible, au-delà même des difficultés de langages; le rythme artificiel du travail, les formalités administratives — police des étrangers, contrats de travail — tout est agression. Leur état de célibataires accentue encore leur écrasement : dans le Sud, le simple fait de quitter sa famille pour travailler, et non pas pour se marier, représente déjà une démarche exceptionnelle, désécurisante : l'honneur familial — la virginité — est mis en question dès l'abord, de ce simple fait.

Et rien ne pourra atténuer cette conséquence

fondamentale du déracinement. Pas même le fait que les jeunes émigrées seront, dans la plupart des cas, confiées à des intermédiaires protecteurs, des membres de la famille ou, comme on l'a vu, des sortes d'internats (l'enquête cite le cas d'une assistante sociale, recrutée sur le terrain par Lindt et Sprüngli, et qui devait servir de garantie envers la famille).

La conception du monde de ces jeunes femmes, leur approche de la sexualité vont se heurter à celle qui prévaut en Suisse. Attachées au principe de l'« honneur », qui sera préservé jusqu'au mariage, elles voient leurs compagnes suisses vivre leur sexualité avec une plus grande liberté. La fréquentation de leurs compatriotes étrangers ne peut qu'accroître leur désarroi : célibataires ou séparés de leur compagne, ils se font souvent extrêmement pressants, tout en ne pouvant cacher leur mépris à l'endroit de celles qui cèdent à leurs invites.

Finalement, c'est le monde d'où elles viennent qui l'emporte parce qu'elles savent que leur destin est d'y retourner. Sous peine d'être alors rejetées, elles doivent, même à l'étranger, satisfaire à ses lois strictes. La vie d'une émigrée devient alors une longue solitude, doublée de l'exil loitation vécue en usine.

Aujourd'hui, le « problème » posé par les travailleurs étrangers tend à perdre de son acuité : le blocage draconien de l'immigration culmine dans une sorte de sélection : ne restent dans notre pays que des travailleurs étrangers qui, dans leur majorité, sont au moins capables de surmonter — assez pour vivre — les obstacles de l'acclimatation. Il est vrai qu'on ne se soucie plus guère d'eux, si leur sort devient un petit peu moins pénible : les difficultés de nos compatriotes les moins bien armés face à la crise masquent la situation faite aux travailleurs saisonniers et leur statut inacceptable.

Reste la solitude, le déracinement : vécus par les travailleuses étrangères célibataires, ils sont exemplaires de l'existence de beaucoup de nos contemporains, étrangers ou non.

¹ « Sozio-Kulturelle Probleme der Eingliederung unverheirateter italienischer Fremdarbeiterinnen in der Schweiz ». Zurich, 1976.

Un syndicaliste face au Manifeste 77

Manifeste 77, chapitre de la vie syndicale dans notre pays, si important qu'on ne peut manquer de s'en « mêler », tant est visible l'enjeu social et politique pour chacun de nous, qu'il soit travailleur salarié ou non, syndiqué ou non. Après nos prises de position (cf. DP 444 et 445, mais aussi, au moment de la publication des thèses des signataires, DP 424 et 426), des lecteurs réagissent.

Ci-dessous, quelques lignes qui nous sont parvenues de la part de Paul A. Meylan, de L'Orient, qui met en doute le bien-fondé de nos articles. Nous les publions telles quelles, espérant ouvrir un dialogue indispensable.

De leur côté, les collègues de P.A. Meylan préférèrent ne pas lui répondre en son absence : P.A. Meylan est, ces mois-ci, engagé dans un long voyage, qui le mène aux antipodes, et qui est en quelque sorte le point d'orgue à une magnifique « carrière » de syndicaliste. Que l'on sache tout de même que la section de La Vallée s'est rangée aux côtés du Manifeste 77, et que dans le comité de section qui en a délibéré, P.A. Meylan était le seul à défendre le point de vue qu'il développe ici. (Réd.)

Après votre article « Plutôt patrons que syndicalistes », je me permets les réflexions suivantes ! J'ai été quarante années durant président de la section FTMH Le Sentier.

J'ai donc eu l'occasion de collaborer avec des hommes tels que K. Ilg, A. Steiner, R. Robert, E. Giroud, A. Graedel, ainsi que les secrétaires horlogers de Suisse romande et vaudois.

Il semble d'après vos écrits, que l'affaire du Manifeste 77 et le licenciement de deux employés soient des événements nouveaux et spécialement extraordinaires.

Il semble aussi que « Domaine Public » fasse chorus avec certains journaux bourgeois pour

prendre fait et cause avec ces victimes d'un Patronat syndical plus dur qu'un Patronat véritable.

Je me permets de vous poser une question. Garderiez-vous à votre service un employé chargé de recouvrer des abonnements et qui disposerait de l'argent pour d'autres usages ? Est-ce un règlement de comptes que de congédier un employé qui, en termes juridiques, commet un abus de confiance ?

Pour revenir au Manifeste (qu'il ne faut pas confondre avec celui de 1848), il y a quelque chose qui ne tourne pas rond : ses partisans réclament le dialogue; le comité central FTMH aussi; ils ne se rencontrent pas. A qui la faute ? La démocratisation des rapports Comité central-sections locales est en net progrès. Un exemple : la commission des négociations de l'industrie horlogère a été largement démocratisée; elle comprend une douzaine de délégués. Parmi eux,

des ouvriers; ces derniers ont tout loisir de faire preuve d'initiative.

La FOMH, à plusieurs reprises, a eu l'occasion de radier un certain nombre de membres, notamment à Genève, Zurich. La presse n'en avait pas parlé spécialement.

René Robert, secrétaire central FOMH et conseiller national socialiste, avait été radié du Parti socialiste; le comité central FOMH lui gardait toute sa confiance...

Concernant la récolte des signatures par les partisans du Manifeste, je pourrais vous en dire plus long sur l'extrême relativité de leur valeur réelle...

Je reste convaincu que, soit l'affaire de Monthey, soit celle du Manifeste, sont exagérément montées en épingle, avec comme résultat un tort certain au mouvement ouvrier suisse.

Paul A. Meylan

Le bonheur au Bois

Le Bois est en bordure de la ville, entouré d'immeubles à vocation résidentielle. Les locataires de ces immeubles-là, mis à part les propriétaires de chiens, viennent rarement au Bois; les habitants des quartiers populaires voisins, eux, n'hésitent pas à venir s'y promener, ne rechignant pas à faire quelques centaines de mètres à pied pour trouver la verdure.

En ce dimanche d'avant-printemps, ils sont plus nombreux que jamais, à jouer avec leurs enfants ou à tourner autour de l'étang. On parle espagnol, italien, mais aussi français; et sous le soleil de la fin de l'après-midi, l'atmosphère est toute de calme, d'harmonie, de bonheur, comme on a rarement l'occasion de le vivre dans notre pays.

Pendant ce temps, les habitants des immeubles résidentiels usent leur liberté au volant de leur voiture ou dans de lointaines stations.

Une voix indispensable

La voix du « Passe-Muraille » (c.p. 99, 1211 dans la société normalisée qui est la nôtre met-Genève 8) est une voix précieuse : qui d'autre, mettrait autant d'obstination à faire connaître le sort de ceux et celles qu'il est de rigueur de tenir « hors du jeu social » ?

Dans son dernier numéro (10 mars 1978), « Le Passe-Muraille » ouvre le dossier de l'interne-ment (exemples et synthèse juridique à l'appui, comme d'habitude), pour conclure à la nécessité de l'abrogation des articles 42 à 44 et 100 du Code pénal.

Son avis : « Les internements représentent, finalement, une des pires hypocrisies de la politique judiciaire et pénitentiaire de nos autorités. D'un côté, on parle d'individualisation; de l'autre il n'y a que des régimes de détention standardisés et une absence totale de lieux et de gens pour quelque thérapie que ce soit ».